



Dossier documentaire Collèges

Documents élèves

→ La crise de Cuba, pourtant courte, est l'un des paroxysmes de la Guerre froide, un long conflit entre les deux superpuissances américaine et soviétique.

Les documents présentés sont notamment issus des archives des ambassades françaises à Cuba et en URSS, et de celles du ministère des Affaires étrangères. Ils comprennent des télégrammes échangés entre le ministère et ses représentations à l'étranger, des documents officiels américains, soviétiques et cubains, des retranscriptions de discours officiels, de conversations téléphoniques ou de réunions. Certains documents sont officiels, d'autres non, certains reflètent des avis et appréciations, d'autres, des prises de position gouvernementales. Cette diversité permet de révéler les faces cachées des négociations diplomatiques et de découvrir l'évènement « de l'intérieur ».

Les sources présentées permettent de croiser les points de vue et de ne pas se limiter aux deux principaux protagonistes : l'URSS et les États-Unis. Sont exposés les points de vue des pays objets du marchandage comme Cuba, d'autres pays alliés d'un des deux camps, des pays non-alignés. Cette approche multilatérale se reflète dans le travail proposé aux élèves.

Sources

- Archives de l'ambassade de France en URSS, Centre des Archives diplomatiques de Nantes (448PO/B).
- *Documents diplomatiques français, 1962, 1^{er} juillet-31 décembre*, Tome 2, Paris, Imprimerie nationale, 1999.
- *Foreign Relations of the USA, 1961-63, Volume XI : Cuban Missile Crisis and Aftermath*, Washington, U.S. government Printing Office, 1996.

→ Doc. 1. 3 septembre 1962. Note verbale de l'ambassade de Cuba à Moscou.

Note verbale de l'ambassadeur cubain Carlos Olivares Sanchez à l'ambassadeur français Maurice Dejean et déclaration officielle de Castro en espagnol. Les documents réfutent les accusations américaines selon lesquelles des navires cubains auraient attaqué un aéronef américain en zone maritime internationale. Ces deux documents illustrent la montée des tensions entre Cuba et les États-Unis.

Ambassade de France à Moscou, 448PO/B/218

→ Doc. 2. 11 septembre 1962. Déclaration du gouvernement soviétique.

Traduction de la déclaration du gouvernement soviétique au sujet de Cuba, publiée par l'agence TASS. L'URSS réagit au rappel de 150 000 réservistes américains par Kennedy. Ce geste est vu comme une provocation à laquelle l'URSS ne veut pas répondre. Elle prévient qu'elle protégera Cuba en cas d'attaque et qu'elle en a les capacités militaires (nucléaires), bien qu'elle défende la paix et la coexistence pacifique. Cette déclaration résume la position officielle de l'URSS durant toute la crise et prélude à l'ouverture de la crise.

On pourra utiliser uniquement les p. 1 à 5 et 9.

Ambassade de France à Moscou, 448PO/B/218

→ Doc 3. 22 octobre 1962, 17h. Compte-rendu de l'entretien entre le général de Gaulle et Dean Acheson, envoyé spécial du président Kennedy (extraits).

Le général de Gaulle, comme les autres alliés des États-Unis, est informé de la décision de Kennedy quelques heures avant sa déclaration.

Documents diplomatiques français, 1962, 1^{er} juillet-31 décembre, Tome 2, Paris, Imprimerie nationale, 1999, p. 315-318.

→ Doc. 4. 22 octobre 1962. Note verbale de l'ambassade américaine à Moscou.

Proclamation de Kennedy sur l'interdiction de livraison d'armes offensives à Cuba (en anglais). Cet extrait détaille les modalités du blocus, dans le but de stopper l'expansion offensive du régime cubain, perçue comme une menace pour la paix. Ce discours ouvre l'épreuve de force entre les deux puissances.

Ambassade de France à Moscou, 448PO/B/ 218

→ Doc 5. 23 octobre 1962. Déclaration du gouvernement soviétique.

Appel à tous les peuples du monde qui met en avant le risque de conflit thermonucléaire, réaffirme le droit des peuples à se défendre et à disposer d'eux-mêmes. Les Soviétiques affirment être dans leur bon droit et ne se montrent pas prêts à transiger, officiellement du moins.
Ambassade de France à Moscou, 448PO/B/ 218

→ **Doc 6. 24 octobre 1962, 23h45. Conversation téléphonique.**

Mémoire d'une conversation téléphonique entre le sous-secrétaire d'Etat américain Ball et Adlai Stevenson, représentant américain aux Nations unies. Ball demande à Stevenson de convaincre U Thant (secrétaire général des Nations unies par intérim) de contacter Khrouchtchev afin d'engager les négociations.
Foreign Relations of the USA, 1961-63, volume XI, p. 193-195.

→ **Doc 7. 27 octobre 1962. Lettre de Khrouchtchev à Kennedy.**

Khrouchtchev se dit satisfait de la réponse favorable de Kennedy à la proposition de U Thant et fait une proposition de marchandage : le désarmement de Cuba en échange du retrait de missiles américains en Turquie. On peut rappeler que les fusées Hercule en Turquie sont d'un modèle dépassé : le sacrifice américain est donc limité.

Ambassade de France à Moscou, 448PO/B/218

→ **Doc 8. 27 octobre 1962. Message de Kennedy à Khrouchtchev.**

Kennedy accepte la proposition de Khrouchtchev mais ignore le marchandage sur la Turquie.
Ambassade de France à Moscou, 448PO/B/ 218

→ **Doc 9. 30 octobre 1962. Lettre de Khrouchtchev adressée à Castro après la crise.**

Khrouchtchev explique les raisons pour lesquels il a accepté un règlement de la crise et répond aux critiques de Castro.

Archives soviétiques, citées par *Le Monde*, 24 novembre 1990



Les alliés occidentaux après la Crise de Cuba

Entretien à Paris de Maurice Couve de Murville, ministre français des Affaires étrangères (à droite) avec (de gauche à droite) Lord Home, secrétaire d'Etat au Foreign office de Grande-Bretagne, David Dean Rusk, secrétaire d'Etat des États-Unis, et Gerhard Schroeder, ministre des Affaires étrangères de République fédérale d'Allemagne, le 12 décembre 1962.

Photographie Ministère des Affaires étrangères, Archives diplomatiques

Chronologie indicative

- 7 janvier 1959 : après la victoire de Castro, les États-Unis reconnaissent le nouveau gouvernement cubain
- 1er juillet 1960 : les nouvelles autorités cubaines saisissent des installations pétrolières appartenant à des entreprises étasuniennes
- 20 octobre 1960 : les États-Unis mettent l'embargo sur les exportations destinées à Cuba
- 3 janvier 1961 : rupture des relations diplomatiques entre Cuba et les États-Unis
- 16 avril 1961 : 1500 exilés cubains anti castristes soutenus par la CIA débarquent à la Baie des Cochons mais échouent.
- Janvier 1962 : Cuba est exclue des activités de l'Organisation des États américains
- 22 octobre 1962 : le président Kennedy dénonce publiquement l'installation de fusées nucléaires soviétiques à Cuba

Biographies

- **Dean Acheson (1893-1971)**. Homme politique et diplomate états-unien, il succède au général Marshall comme secrétaire d'Etat (1949-1953), conclut l'Alliance atlantique et mène la politique de son pays lors de la Guerre de Corée. Kennedy confie à ce vétéran de la lutte antisoviétique une mission diplomatique majeure auprès de ses Alliés en 1961.
- **Fidel Castro (1927-2016)**. Homme politique et révolutionnaire cubain, il s'engage dans la lutte contre le dictateur Batista dès 1952. Emprisonné, puis exilé, il organise une guérilla dont les succès poussent Batista à laisser le pouvoir. Il se rapproche rapidement de l'URSS après son arrivée au pouvoir et crée un régime communiste.
- **John Fitzgerald Kennedy (1917-1963)**. Homme politique issu d'une famille irlandaise puissante, il est un jeune sénateur démocrate. En 1960, il est élu président des États-Unis, incarnant un renouveau intérieur, un espoir et une politique de fermeté vis-à-vis de l'URSS. Il est assassiné en novembre 1963 à Dallas.
- **Nikita Khrouchtchev (1894-1971)**. Compagnon de Staline dès les années 1930, il lui succède progressivement à partir de 1953. Incarnant d'abord une politique de réformes, la déstalinisation, il met en œuvre la coexistence pacifique dans les relations internationales. Il est écarté du pouvoir par Leonid Brejnev en 1964.
- **Sithu U Thant (1909-1974)**. Homme politique birman, il devient secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU) de 1961 à 1971. Il joue un rôle clé comme médiateur lors de la Crise des fusées.



Carte de l'Amérique du Nord montrant le périmètre d'action des missiles nucléaires en construction à Cuba, 16 octobre 1962. John F. Kennedy Presidential Library and Museum, Boston

Document professeur

Le Conseil de sécurité de l'ONU et la crise des missiles

→ Les documents qui suivent peuvent être utilisés par l'enseignant pour guider les élèves dans la rédaction du discours du diplomate de leur choix.

À la suite de la déclaration du président Kennedy, plusieurs États demandent la réunion en urgence du Conseil de sécurité. Trois séances se tiennent les 24, 25 et 26 octobre 1962, où sont présentés les projets de résolution déposés par les États-Unis et l'URSS, ainsi que le projet du groupe de Belgrade des pays non-engagés, déposé en leur nom par Chypre, le Ghana et la République arabe unie. Le 26 octobre la dernière réunion est ajournée *sine die* afin de permettre à M. U Thant, secrétaire général de l'ONU par intérim, de poursuivre ses efforts de médiation.

Les séances réunissent les représentants des pays suivants :

Membres permanents du conseil

Chine : M. Liu. Il représente le gouvernement nationaliste de Taipei, qui soutient la résolution américaine (la Chine populaire n'est pas membre de l'ONU).

États-Unis : M. Adlai Stevenson défend la résolution américaine.

France : M. Roger Seydoux soutient la résolution américaine.

Royaume-Uni : Sir Patrick Dean soutient la résolution américaine.

URSS : M. Valerian Zorine assure la présidence tournante du conseil et défend la résolution soviétique.

Autres membres du conseil

Chili : M. Daniel Schweitzer soutient la position de l'OEA, favorable aux États-Unis et demande la mise en place d'observateurs de l'ONU à Cuba.

Cuba : M. Mario Garcia-Inchaustegui dénonce les décisions du gouvernement américain et rappelle les positions cubaines.

Ghana : M. Alex Quaison Sackey soutient la proposition de résolution comme des non-engagés.

Irlande : M. Frank Aiken, ministre des affaires étrangères, relève la disproportion de l'armement de Cuba, et insiste pour l'ouverture de négociations pacifiques entre les États-Unis et l'URSS (l'Irlande est le seul pays neutre au sein du conseil).

République arabe unie : M. Mahmoud Riad condamne le blocus et indique que Cuba doit être libre de bases étrangères et d'armements excessifs. Il présente le projet de résolution des non-engagés.

Roumanie : M. Maseganu soutient la résolution soviétique.

Venezuela : le Dr Carlos Sosa-Rodriguez dénonce la menace communiste et le risque de guerre nucléaire, et appelle à la négociation.

M. U Thant s'exprime également lors des séances du conseil.

Projet de résolution des États-Unis (23 octobre 1962)

Le conseil de sécurité, ayant examiné la grave menace que causent à la sécurité de l'hémisphère occidental et à la paix du monde la poursuite et l'accélération de l'intervention étrangère dans les Antilles, notant avec inquiétude que des fusées nucléaires et d'autres armes offensives ont été introduites secrètement à Cuba, notant également qu'en conséquence, un strict embargo a été imposé autour du pays, profondément inquiet devant l'éventualité que le développement de la situation à Cuba puisse mener à un conflit direct :

- 1) Demande comme mesure provisoire, conformément à l'article 40 de la charte, le démantèlement et le retrait immédiats de Cuba de toutes fusées et autres armes offensives ;
- 2) Autorise et invite le secrétaire général par intérim à envoyer à Cuba un corps d'observateurs des Nations unies pour assurer l'application de cette résolution et faire rapport à ce sujet ;
- 3) Demande l'arrêt des mesures de strict embargo dirigées contre les cargaisons militaires aussitôt que les Nations unies seront en mesure de certifier que les mesures prévues au paragraphe n° 1 sont appliquées ;
- 4) Recommande de façon urgente que les États-Unis d'Amérique et l'U.R.S.S. confèrent rapidement sur des mesures destinées à éliminer la menace existante à la sécurité de l'hémisphère occidental et à la paix du monde, et fassent rapport à ce sujet au conseil de sécurité.

Projet de résolution de l'URSS (24 octobre 1962)

Le Conseil de sécurité, guidé par les intérêts du maintien de la paix et de la sécurité à travers le monde, reconnaissant les droits de chaque pays à renforcer ses défenses, tenant pour inadmissible que certains États interviennent dans les affaires intérieures d'autres États indépendants et souverains, notant l'inadmissibilité des violations des normes régissant la liberté de navigation en haute mer :

- 1) Condamne les actes du gouvernement des États-Unis d'Amérique visant à violer la Charte des Nations unies et à l'intensification du danger de guerre ;
- 2) Demande avec insistance que le gouvernement des États-Unis annule sa décision d'inspecter les navires d'autres États en route vers les côtes de la République de Cuba ;
- 3) Requiert le gouvernement des États-Unis d'Amérique de mettre fin aux interventions sous n'importe quelle forme dans les affaires intérieures de la République de Cuba et d'autres pays, interventions qui créent une menace à la paix.

Fait appel aux États-Unis d'Amérique, à la République de Cuba et à l'Union soviétique pour qu'ils établissent des contacts et entament des négociations en vue de normaliser la situation et d'éliminer ainsi le danger de guerre.

Projet de résolution des pays non-engagés (25 octobre 1962)

Le Conseil de sécurité, ayant examiné les faits graves survenus récemment dans les Caraïbes,

Notant avec une vive inquiétude la menace à la paix et à la sécurité internationales,

Ayant entendu les parties directement intéressées :

- 1) Prie le secrétaire général par intérim de conférer promptement avec les parties directement intéressées sur les mesures à prendre immédiatement pour écarter la menace actuelle à la paix mondiale et pour rétablir une situation normale dans les Caraïbes ;
- 2) Demande aux parties intéressées de se conformer immédiatement à la présente résolution et de prêter tout leur concours au secrétaire général par intérim dans l'accomplissement de sa tâche ;
- 3) Prie le secrétaire général par intérim de rendre compte au Conseil de l'application du paragraphe 1 de la présente résolution ;
- 4) Demande aux parties intéressées de s'abstenir dans l'intervalle de toute action qui pourrait, directement ou indirectement, aggraver la situation.

Document professeur

Ressources complémentaires

→ Documents des archives diplomatiques françaises et des archives américaines, utilisables en classe pour approfondir le dossier ou pour l'enseignement en DNL.

Les hésitations américaines à la veille de la crise (14 – 21 octobre 1962)

Doc. A – 14-15 octobre 1962. Note éditoriale.

Découverte de missiles MRBM à Cuba ; la décision de Carter, directeur-adjoint de la CIA de ne pas en informer Kennedy avant le 16 octobre.

Foreign Relations of the USA, <https://history.state.gov/historicaldocuments/frus1961-63v11/d16>

Doc. B – 15 octobre 1962. Télégramme de l'ambassade de France à Moscou.

Revue de la presse soviétique : réunion de l'OEA, blocus, dénonciation d'un embargo de sucre cubain en destination de l'URSS. Cette revue de presse reflète bien la propagande anti-américaine que l'on retrouve tout au long de la crise et le ton d'indignation outragée de l'URSS.

Ambassade de France à Moscou, 448PO/B/ 218

Doc. C – 16 octobre 1962, 11h50. Retranscription de la première réunion à la Maison blanche sur la crise.

Kennedy apprend l'existence des missiles. On analyse pour la première fois la situation et les scénarios possibles..

Foreign Relations of the USA, <https://history.state.gov/historicaldocuments/frus1961-63v11/d18>

Doc. D – 19 octobre 1962. Special National Intelligence Estimate.

Les services de renseignement posent des hypothèses quant à la réaction soviétique suivant le scénario adopté par les États-Unis. À ce moment, le gouvernement Kennedy hésite encore sur la marche à suivre.

Foreign Relations of the USA, <https://history.state.gov/historicaldocuments/frus1961-63v11/d32>

Du cœur de la crise à l'apaisement (22 – 28 octobre 1962)

Doc. E – 25 octobre 1962, 14h30. Télégramme de la mission américaine aux Nations unies au Département d'État. Conversation informelle entre U Thant et Stevenson (représentant des États-Unis aux Nations unies). U Thant qu'il délivrera bien les suggestions à Khrouchtchev pour que les négociations puissent avancer. Echange Zorine-U Thant où Zorine (représentant permanent de la Russie au conseil de sécurité de l'ONU) exprime son désaccord quant au blocus et au rôle joué par U Thant dans le plan américain. U Thant rappelle qu'il est davantage concerné par la résolution de la crise que par des questions d'ordre légal.

Foreign Relations of the USA, <https://history.state.gov/historicaldocuments/frus1961-63v11/d72>

Doc. F – 25 octobre 1962, 20h40. Télégramme de la mission américaine aux Nations unies au Département d'État.

Khrouchtchev envoie des signaux désespérés pour qu'on l'aide à se sortir de cette crise. Il faut faire une proposition de résolution à l'ONU au plus vite.

Foreign Relations of the USA, <https://history.state.gov/historicaldocuments/frus1961-63v11/d62>

Doc. G – 26 octobre 1962. Compte-rendu d'une conversation téléphonique entre le Président Kennedy et le Premier ministre britannique Macmillan.

Discussions Stevenson-U Thant pour la suite des négociations. Des rumeurs circulent selon lesquelles les Russes accepteraient de démanteler les armes s'ils avaient l'assurance que Cuba ne serait pas envahie. Macmillan et Kennedy s'inquiètent car, si d'ici 48h, les armes ne sont pas en cours de démantèlement, ils seront dans une situation très délicate où il faudra peut-être intervenir de force.

Foreign Relations of the USA, <https://history.state.gov/historicaldocuments/frus1961-63v11/d87>

Doc. H – 27 octobre 1962. Dépêche de l'ambassade de France à Moscou

Mouvements de foule devant l'ambassade américaine à Moscou.

Ambassade de France à Moscou, 448PO/B/ 218

Doc. I - 27 octobre 1962, 10h00. Résumé de la septième réunion du Comité exécutif du Conseil national de Sécurité à Washington.

Référence à la seconde lettre (publique) de Khrouchtchev qui entre en contradiction avec la première lettre (privée) et met les États-Unis dans une situation délicate avec la Turquie notamment. Les Américains réfléchissent à une solution.

Foreign Relations of the USA, <https://history.state.gov/historicaldocuments/frus1961-63v11/d90>

Doc. J – 28 octobre 1962. Note verbale de l'ambassade cubaine à Moscou.

Déclaration officielle de Castro (en espagnol) qui ajoute des conditions à la proposition soviétique. Les cinq conditions sont les suivantes : cesser le blocus économique et les pressions commerciales, cesser toute activité subversive comme les invasions ou opérations d'infiltration et de sabotage, cesser les attaques pirates, ne plus violer l'espace aérien et maritime cubain, retirer la base navale de Guantanamo.

Ambassade de France à Moscou, 448PO/B/ 218

Doc. K – 28 octobre 1962. Télégramme de l'ambassade de France à Ankara.

Pas encore de réaction officielle turque mais des déclarations de ministres vont contre l'idée d'un marchandage, il en est de même dans les journaux.

Ambassade de France à Moscou, 448PO/B/ 218

Doc. L – 28 octobre 1962. Télégramme de l'ambassade de France à Moscou.

Impressions suédoises suite aux débats à l'ONU entre le 18 septembre et le 23 octobre. Les États sud-américains jugeraient sévèrement les actions des États-Unis dans cette affaire. Ils n'auraient pas été suffisamment fermes.

Ambassade de France à Moscou, 448PO/B/ 218

Doc. M – 28 octobre 1962. Lettre de Khrouchtchev à Kennedy.

Khrouchtchev fait de nouveau pression sur les États-Unis en raison de vols d'avions U-2 au-dessus du territoire soviétique.

Ambassade de France à Moscou, 448PO/B/ 218

Doc. N – 28 octobre 1962. Réponse de Kennedy à Khrouchtchev.

Kennedy justifie les vols. Discours empreint d'apaisement.

Ambassade de France à Moscou, 448PO/B/ 218

Réactions et analyses à chaud (30 octobre – 30 novembre 1962)

Doc. O – 30 octobre 1962. Télégramme de l'ambassade de France à Moscou.

On apprend le rôle de Lord Douglas-Home (secrétaire des Affaires étrangères du Royaume-Uni) comme médiateur lors de la crise et l'existence d'une première lettre où Khrouchtchev aurait accepté le retrait des armes à Cuba sans autre marchandage qu'une garantie de la sécurité de l'île à l'avenir.

Ambassade de France à Moscou, 448PO/B/ 218

Doc. P – 30 octobre 1962. Télégramme de l'ambassade de France à Moscou.

La presse fait le bilan de la crise qu'elle présente comme un échec retentissant pour les États-Unis qui auraient en réalité fomenté un plan depuis le début.

Ambassade de France à Moscou, 448PO/B/ 218

Doc. Q – 2 novembre 1962. Télégramme de l'ambassade de France à Pékin

Transcription d'une émission de radio Pékin qui condamne l'action des États-Unis mais aussi la « capitulation » soviétique.

Ambassade de France à Moscou, 448PO/B/ 218

Doc. R – 4 novembre 1962. Télégramme de l'ambassade de France à Moscou.

La presse fait référence rapidement à la visite de U Thant à La Havane suite à l'accord, aux cinq points de Castro et à l'arrivée de Mikoyan (vice-président du Conseil des ministres de l'Union soviétique) à Cuba, visite entourée de mystère.

Ambassade de France à Moscou, 448PO/B/ 218

Doc. S – 6 novembre 1962. Télégramme de l'ambassade de France à Athènes.

L'URSS fait pression sur la Grèce pour le retrait des missiles américains de son territoire.

Ambassade de France à Moscou, 448PO/B/ 218

Doc. T – 12 novembre 1962. Télégramme de l'ambassade de France à Moscou.

Des diplomates français, américains et anglais exposent leurs impressions et observations quant à l'état d'esprit des Soviétiques durant la crise. Surprise face à l'escalade et au risque réel de guerre thermonucléaire.

Ambassade de France à Moscou, 448PO/B/ 218

Doc. U a et b – 15 novembre 1962. Télégrammes de l'ambassade de France à La Havane.
Ambiance à Cuba après la crise.
Ambassade de France à Moscou, 448PO/B/ 218

Doc. V - 30 novembre 1962. Télégramme de la représentation française aux Nations unies.
Les relations entre l'URSS et les États-Unis semblent étonnamment meilleures qu'avant la crise. Les Soviétiques ont subi un échec mais ont réussi à réaffirmer aux yeux du Tiers-monde leur volonté de paix.
Ambassade de France à Moscou, 448PO/B/ 218

Dossier réalisé par Léa Brizard, stagiaire de l'IEP de Bordeaux et par les équipes des services éducatifs des Archives diplomatiques (Nantes : Caroline Cazaban-Mazerolles, Thomas Doublie, Eric Lechevallier, Héloïse Ménard ; La Courneuve : Christian Birebent).